

Une francophonie en quête de pouvoir

Le Sommet de Cotonou prépare l'avènement d'un véritable regroupement politique semblable au Commonwealth

RÉAL PELLETIER

La Presse à COTONOU, Bénin

(57)

C'est entendu. La communauté des 47 États et gouvernements ayant la langue française en partage élira pour quatre ans un secrétaire général, lors du prochain Sommet de la francophonie qui aura lieu vraisemblablement à Hanoi, en 1997. Ce prochain secrétaire général disposera de l'autorité nécessaire pour intervenir diplomatiquement — pas question de recours militaire — au nom de l'union francophone, dans les conflits et les situations de crise affectant des pays-membres de cet espace francophone.

En attendant cette lointaine nomination, le Conseil permanent de la francophonie (CPF), composé d'un quorum de 15 titulaires des Affaires étrangères des entités membres, aura le pouvoir d'intervenir en cas de force majeure. Le Canada s'est fait le promoteur de cette initiative globale qui a obtenu la sanction de la réunion ministérielle des Affaires étrangères, à la veille de la rencontre des chefs d'État et de gouvernement prenant fin lundi à Cotonou.

À sa courte honte, pourrait-on dire, la francophonie est demeurée à peu près absente de tous les conflits — et pas des moindres — qui ont frappé certains de ses membres depuis une quinzaine d'années, du Liban au Rwanda, en passant par le Tchad, Haïti, le Burundi et le Togo. Le Togo, soit dit en passant, dont quelque 60 000 réfugiés traînent encore leur âme en peine ici au Bénin, à quelques encablures du beau Centre des conférences tout neuf de Cotonou, où se déroule le présent Sommet francophone.

Une règle non écrite a toujours été inscrite en préalable au fonctionnement de la francophonie : la non-ingérence de l'ensemble dans les affaires intérieures d'un de ses membres. La règle était d'autant plus grande qu'en cas de crise touchant un des pays membres, la francophonie devait — et devra toujours d'ailleurs — composer diplomatiquement avec ces organismes non négligeables que sont l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et diverses instances des Nations unies. Sans parler bien sûr de situations de conflit ou les intérêts nationaux des pays dominants de cette francophonie, — pour tout dire, la France surtout, mais aussi, de plus en plus, le Canada — pourraient bien avoir prééminence sur une intervention politique d'ensemble de la francophonie. Auquel cas, un retour à la case départ reste toujours possible.

Ce qu'il y a de changé, par contre, à l'occasion de ce présent Sommet de Cotonou, affirme-t-on du côté québécois — et ce qui facilite l'avènement d'une véritable francophonie politique à la manière du Commonwealth —, c'est la fin de la guerre que se sont livrée sourdement la France et le Canada lors de précédents sommets, histoire de rallier des majorités de circonstance auprès des diverses communautés francophones présentes à ces sommets.

Des survivants racontent les horreurs protocolaires qui ont entaché, à des degrés variables, les Sommets de Maurice en 1993, de Chaillot (France) en 1991, de Dakar en 1989 et de Québec en 1987. Des finasseries innombrables relatives à la disposition des drapeaux, à l'emplacement des fauteuils de chacun, voire à la position des micros dans les salles de délibérations. La géopolitique en serre froide.

Les deux grands organismes opérateurs de la coopération francophone, l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones) et l'AUFELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française) étaient devenus de véritables armes de guerre : l'ACCT vue comme canon canadien, parce que Mulroney avait réussi à faire élire l'ex-directeur du *Devoir*, Jean-Louis Roy, à sa tête ; l'AUFELF perçue comme char d'assaut français parce que son patron Michel Guillou avait été nommé avec l'appui de Paris.

Une guerre larvée faisait rage, ponctuée à l'occasion de gestes d'hostilité ouverte, comme lorsque le premier ministre du Canada du temps,

Brian Mulroney, annonçait sans avertissement aucun, au Sommet de Québec, que le Canada s'engageait à gommer toutes les dettes contractées envers lui par les pays africains francophones. C'était un joli rond-de-jambe fait à l'Afrique. Et en même temps, une gifle sonore à la France qui se trouvait invitée à faire pareil, mais dont les crédits engagés auprès de l'Afrique francophone représentaient une masse autrement plus considérable que celle du Canada. Généreux Canada va !

Mais dans les coulisses du présent Sommet de Cotonou, on jure de part et d'autre que cette guerre est finie. Et même s'il ne fallait parler que de trêve, étant donné par exemple, les rivalités commerciales croissantes entre le Canada et la France susceptibles de s'amplifier en terre africaine, on paraît déterminé à ce moment-ci à laisser au placard l'arsenal protocolaire des drapeaux, des chaises et des micros. En tout cas, on souligne, du côté d'André Ouellet, « la belle ouverture » manifestée à cet égard par la France.

En entrevue à *La Presse* cette semaine à Cotonou, le ministre des Affaires étrangères du Canada affirmait

que les sherpas canadien et français — les conseillers des premiers ministres des deux pays en matière de francophonie — ont joué un rôle déterminant dans le règlement de l'accord franco-canadien. M. Ouellet a ajouté que finalement, la résolution qui devrait être adoptée d'ici quelques heures par le Sommet de Cotonou créant un poste de secrétaire général de la francophonie, recèle un contenu canadien à la hauteur de 85-90 %, au chapitre délicat des transformations à apporter à l'ACCT, dont la gestion a été prise à partie récemment en France par l'influent hebdomadaire *Le Canard enchaîné*.

Le ministre identifie comme un tournant la convocation extraordinaire en septembre dernier à Ottawa des ministres des Affaires étrangères des pays et gouvernements membres pour tenter de dissiper les malentendus.

Le rôle joué par le Québec dans ce règlement demeure obscur, mais chose certaine, Québec suit résolument le dossier, par l'intermédiaire de son propre sherpa en poste à Paris, Bernard Landry, vice-premier ministre représentant le Québec à Cotonou, déclarait à *La Presse* cette semaine que la francophonie, l'Afrique francophone en particulier, avait tout à

gagner d'une action cohérente Paris-Ottawa-Québec. Mais il ajoutait qu'au-delà de la diplomatie, la véritable « prévention des conflits en terre africaine passe encore par la recette éprouvée de la coopération et du développement ».

Sous ce rapport justement, la transformation de la francophonie en corps politique, avec secrétaire général élu, entraînera des changements importants dans la gestion de la coopération. Le secrétaire général de l'ACCT aura un patron plus direct. De même que celui de l'AUFELF. Et celui de TV5, la télévision internationale d'expression française, très présente d'ailleurs en Afrique francophone. « Il n'existe peut-être pas de manière francophone de dépolluer un fleuve, mais il existe des manières très francophones, soit de faire de la télé, soit de transmettre la science et la culture, soit de faire du développement des populations », note un fonctionnaire québécois.

André Ouellet acquiesce d'emblée. « Si nous ne concevons pas de moyens de communications francophones pour l'Afrique, ceux qui naîtront seront anglophones », disait-il à *La Presse* mercredi.